

LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS PENDANT LE REPAS À L'ÉCOLE

Le **partage des responsabilités** permet à l'enfant de développer des **comportements alimentaires sains** qu'il pourra conserver jusqu'à l'âge adulte.

RESPONSABILITÉS



Les parents	Déterminer le contenu du sac-repas. QUOI ?
Direction de l'école Service de garde : Technicienne Éducatrices Surveillantes des dîneurs	Déterminer l'horaire des repas et collations. Déterminer le lieu de la prise des repas. Créer une ambiance agréable aux repas. QUAND ? OÙ ? COMMENT ?
L'enfant	Déterminer la quantité d'aliments qu'il mange selon ses besoins. COMBIEN ?

Une initiative de:

